Les horaires des départs et des retours :

Départ : 1/07 matin :	Retour : Le 1/07 matin :
Rochemaure (mairie) 8h20	Dieulefit (Gare) 13h30
Le Teil (Coffee) 8h35	La Bégude (la Poste) 13h50
Montélo (Coffee) 8h50	Montélo (Coffee) 14h10
La Bégude (Poste) 9h10	Le Teil (Coffee) 14h30
Dieulefit (Gare) 9h30	Rochemaure (mairie) 14h45
Le 1/07 aprèm :	**Le 1/07 aprèm :**
Rochemaure (mairie) 14h45	Dieulefit (Gare) 19h15
Le Teil (Coffee) 14h30	La Bégude (la Poste) 19h30
Montélo (Coffee) 14h10	Montélo (Coffee) 19h50
La Bégude (Poste) 15h15	Le Teil (Coffee) 20h15
Dieulefit (Gare) 15h30	Rochemaure (mairie) 20h30

Départ : 8/07 matin :	Retour : Le 8/07 matin :
Le Teil (Coffee) 9h40	Le Teil (Coffee) 12h50
Rochemaure (mairie) 9h20	Rochemaure (mairie) 13h00
Montélo (Coffee) 9h	Montélo (Coffee) 13h15
La Bégude (Poste) 8h40	La Bégude (Poste) 13h35
Dieulefit (Gare) 8h20	Dieulefit (Gare) 13h50
Le 8/07 aprèm :	**Le 8/07 aprèm :**
Le Teil (Coffee) 14h50	Le Teil (Coffee) 19h15
Rochemaure (mairie) 14h40	Rochemaure (mairie) 19h35
Montélo (Coffee) 14h30	Montélo (Coffee) 19h55
La Bégude (Poste) 14h10	La Bégude (Poste) 20h15
Dieulefit (Gare) 13h50	Dieulefit (Gare) 20h35

Départ : Le 15/07 :	Retour : Le 15/07 :
Dieulefit (Gare) 8h20	Privas (OT) 15h
La Bégude (Poste) 8h40	Rochemaure (mairie) 15h30
Montélo (Coffee) 9h	Le Teil (Coffee) 15h50
Le Teil (Coffee) 9h15	Montelo (Coffee) 16h15
Rochemaure (mairie) 9h35	La Bégude (la Poste) 16h40
Privas (OT) 10h	Dieulefit (Gare) 17h

Départ : 22/07 matin :	Retour : Le 22/07 matin :
Dieulefit (Gare) /	Cléon d'Andran (Pharmacie) 13h45
Rochemaure (mairie) 8h40	Montelo (Coffee)/
La Bégude(Poste)/	La Bégude (Poste) 14h05
Le Teil (Coffee) 9h	Rochemaure (mairie)/
Cléon d'Andran (Pharmacie)/	Dieulefit (Gare) 14h25
Montelo (Coffee) 9h15	Le Teil (Coffee) 14h40
Le 22/07 aprèm :	**Le 22/07 aprèm :**
Dieulefit (Gare) /	Cléon d'Andran (Pharmacie) 19h45
Rochemaure (mairie) 14h25	Montelo (Coffee)/
Le Teil (Coffee)/	La Bégude (Poste) 20h10
la Bégude (Poste) 14h40	Rochemaure (mairie)/
Montelo (Coffee) 15h	Dieulefit (Gare) 20h30
Cléon d'Andran (Pharmacie) 15h25	Le Teil (Coffee) 20h45

Départ : Le 29/07 :	Retour : Le 29/07 :
selon le parc choisi	selon le parc choisi

Autorisation parentale

Je soussigné ..... autorise ❑ mon fils, ❑ ma fille .....

à participer à « **l'été dans les arbres 2024** »

J'ai pris connaissance du dépliant présentant le programme.

Je veillerai à ce que ..... soit à l'heure pour les départs (tableau)

Ta signature :

Signature des parents (ou du responsable légal)

Atout Jeune, 5 rue des Jésuites, 26200 MONTELIMAR - Tél.: 0475015773 - email : Atoutjeune@aol.com

Pour ceux d'Ardèche
(et Rhône Coiron)

Atout Jeune, 5 rue des jésuites, 26200 Montélimar
Coffee Break 2 Le Teil, 7 Avenue Henri Barbusse, 07400 Le Teil
Téléphone : 04 75 01 57 73 / e-mail : AtoutJeune@aol.com
www.atoutjeune.com

PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

Le Teil

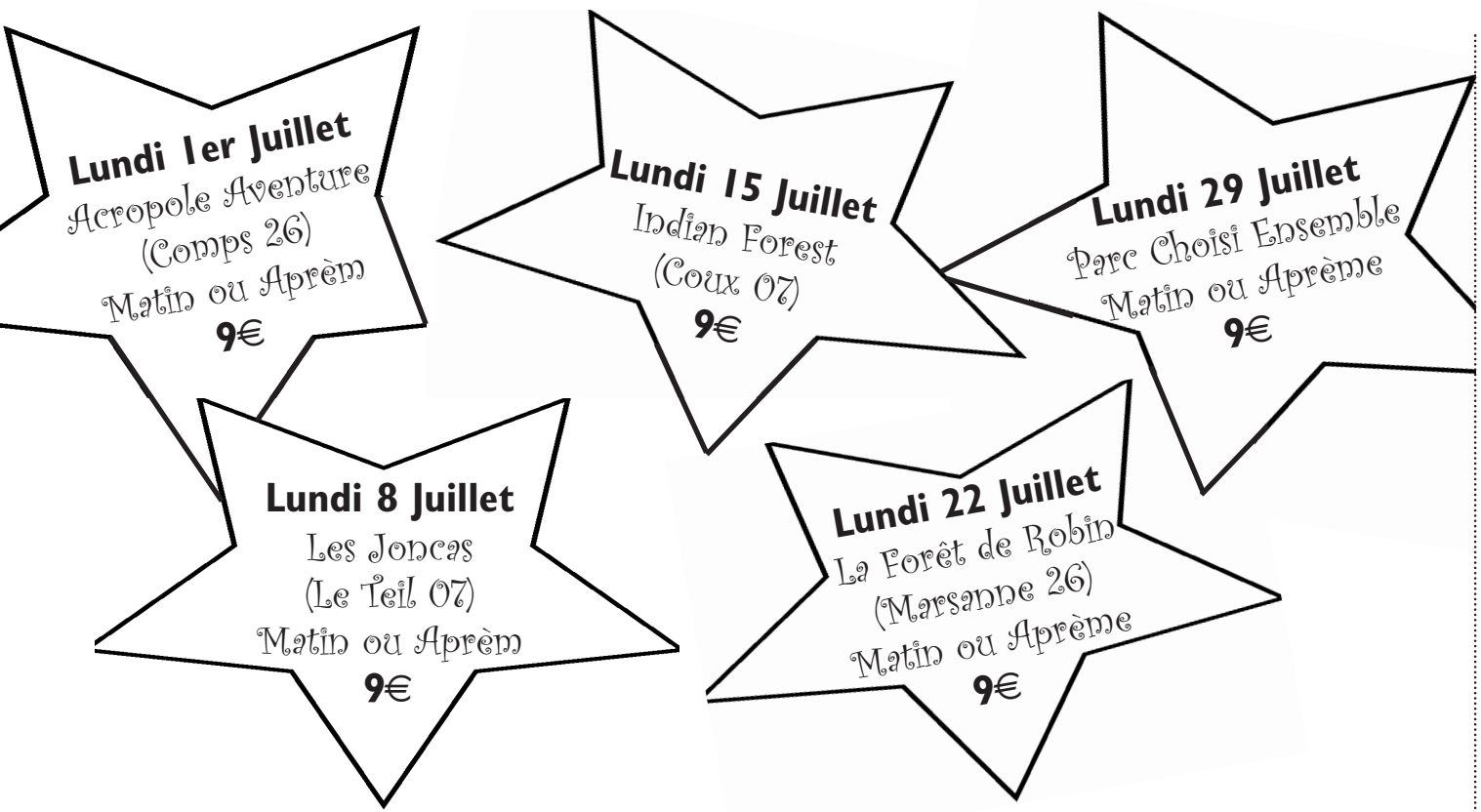

Le parc que tu veux ou formule complète... c'est toi qui choisis

Formule complète* : (les 5 sorties) : (1) 27€ (il faut une carte d'adhésion valide : + 10€ si tu l'as pas)

Atout Jeune est une association d'animation, de prévention et de prévalence parmi les adolescents dont le but est leur accompagnement au quotidien. Elle assure toute l'année l'accueil aux Coffee Breaks, les Ze Clubs d'Anglais, les voyages-parcours à thème,…

Atout Jeune est agréée Jeunesse Education Populaire.

Les déplacements sur les sorties sont assurés en monospace/minibus/véhicule particulier.
La sortie à Aqualand du 26/08 pourra être assurée en bus. Elle fait l'objet d'une inscription séparée.

S'inscrire ? aux Coffee Breaks aux jours et heures d'accueil.
par téléphone : 04 75 01 57 73 (aux heures de bureau) : samedi pour lundi der de der
sur le site : www.AtoutJeune.com, onglet Sorties
par courrier : avec talon + chèque (prévoir le temps de la poste)

un repas en fingerfood est compris avec chaque sortie : midi pour le matin/soir pour l'aprème

**En cas d'annulation d'une date, l'inscrit sera remboursé au prorata de la valeur de la sortie annulée.*

A retourner pour la formule complète avant le 28 Juin 2024 _ (+ cocher les mentions choises)
pour les parcs un par un : le samedi précédant et à confirmation téléphonique de l'inscription

Prénom + Nom……D de N……

Adresse……

Code……Ville……classe……

Mail……@……port……

Fixe……tel parents……

m'inscris pour « **l'été dans les arbres 2024** »
❑ + je choisis la formule complète ((2) 27€ (il faut une carte d'adhésion valide : + 10€ si tu l'as pas)
+ je choisis les parcs : ❑ Acropole Aventure Comps (1/07) ❑ les Joncas (8/07) ❑ Indian Forest Coux (15/07)
❑ la forêt de Robin Marsanne (22/07) ❑ le parc surprise (29/07)
❑ Pour Aqualand, l'inscription est séparée mais peut (et doit) se faire au + tôt
+ je prendrai le transport à : ❑ Dieulefit (gare) ❑ la Bégude de Mazenc (poste) ❑ Coffee Break de Montélo
❑ Coffee Break 2 Le Teil ❑ Rochemaure (mairie) ❑ Privas (MacDo) ❑ autre